

Université Paris 13 - UFR LLSHS
99 av Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
<http://www.univ-paris13.fr/lshs/>

Lettres, Cultures et Arts

MASTER 2 MTI

(Métiers culturels du Texte et de l'Image)



Secrétariat pédagogique
Bureau des Masters : A214
☎ 01.49.40.36 51 / Fax : 01.49.40.37.06
✉ : master-slatel.lshs@univ-paris13.fr

M 2 MTI : Master Professionnel Métiers culturels du Texte et de l'Image

Objectifs :

Le développement des activités artistiques de loisir, activités périscolaires, expositions et événements pris en charge par les collectivités locales est actuellement en expansion dans les communes du nord de Paris. Nombre de communes du 93, du 95, du 60 et même des marges du 27 sont demandeuses de diplômé.es capables de prendre en charge divers programmes culturels. De plus, la libération du samedi matin dans les écoles et les collèges, qui est en voie de généralisation, ouvre encore l'éventail des demandes culturelles et de loisirs ciblés pour la jeunesse.

La niche d'emplois en médiation culturelle se développe également aujourd'hui dans les associations et les structures rurales, qui désirent prendre en charge sur le plan local des appels d'offre venus de leurs divers partenaires (nation, région, département, communes).

Le master pro MTI répond à cette double demande par la polyvalence de sa formation, qui permet aux diplômé.es d'exercer aussi bien dans une petite structure associative que dans les grands ou les très grands établissements, où la polyvalence des diplômé.es leur permettra une adaptation rapide à un poste plus segmenté.

L'optique « texte et image » du master MTI apporte une spécificité dans le domaine des arts visuels, qui se décline dans les domaines de la PAO, du rédactionnel utilisant l'image, des arts plastiques et de la culture de jeunesse.

La formation comprend un stage professionnalisant obligatoire d'au moins quatre mois avec rédaction d'un mémoire de stage combinant analyse théorique et compte rendu d'expérience sur le terrain.

Débouchés

Chargé.e de diffusion d'expositions

Chargé.e de développement des publics

Coordinateur/trice de projets

Chargé.e de l'information dans le cadre d'entreprises culturelles

Médiateur/trice culturel

Guide culturel.le

Métiers du tourisme culturel

Médiation culturelle au sein d'associations, des collectivités territoriales ou d'entreprises culturelles privées

Recherche de mécénat

Gestion des ressources culturelles et écologiques régionales

Métiers de la rédaction

Relations publiques

Métiers de la communication

Complément de formation pour la préparation au concours catégorie A de la fonction publique territoriale dans les domaines suivants : agent du patrimoine, filière animation culturelle, attaché.e de conservation du patrimoine.

Candidature : être titulaire d'un M1 et envoyer un dossier de candidature bureau des masters A214

Nombre de places : 15, accessible aux handicapé.es.

Responsables : Anne Larue et Mathilde Lévêque

Validation du Master

Le Master se déroule sur 4 semestres. Il est validé par l'obtention de 120 ECTS.

En M1, la compensation s'effectue à l'intérieur de chaque semestre et entre les deux semestres. Cette compensation n'est possible que si le mémoire et/ou le rapport de stage a été validé avec une note supérieure ou égale à 10.

Programme M2 (Professionnel) MTI*(Métiers culturels du Texte et de l'Image)*Premier semestre***UE 1 : Communication visuelle et PAO*****Cours : Communication visuelle et PAO** (A. Moliner) 18 ects***UE 2 : Rédaction, communication, graphisme et création*****Cours : Communication professionnelle** (A. Larue et A. Sinha) 5 ects**Projet tutoré : Organisation d'événements** (A. Larue et M. Nachtergaele) 2 ects**Cours : Culture graphique** (A. Larue) 5 ects***UE 3 : Culture contemporaine*****Cours : Art contemporain** (M. Nachtergaele) 4 ects**Cours : Culture de jeunesse** (M. Lévêque) 4 ects**Cours : Anglais appliqué à la culture** (F. Palleau) 2 ects**Cours : Introduction au droit de la communication** (C. Arnaud) 2 ectsSecond semestre***UE 4 : Stage et mémoire***

VAC TD : Suivi individuel rédactionnel et mémoire de stage (A. Sinha)

VAC : Stage 4 à 6 mois

Mémoire obligatoirement réalisé sous InDesign, 15 ects

Soutenance, 3 ects

Total des 2 semestres : 60 ects.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Culture artistique contemporaine / Organisation d'événement

Le cours a pour but d'initier à la culture de l'art contemporain dans ses aspects esthétiques, sociologiques mais aussi processuels. Pour l'année 2018-19, le cours consiste en la préparation d'une exposition d'art contemporain dans un lieu à contraintes, la Maison des Sciences de l'Homme à Saint Denis autour d'un thème d'actualité : Art et activisme. Voir la présentation du projet sur le blog du Master : <http://alka.hypotheses.org/2639>

Compétences visées : avoir un répertoire de connaissances, de formes plastiques et culturelles contemporaines, développer un regard critique, s'ouvrir à des créativité nouvelles et organiser un événement, préparer sa médiation, sa communication, développer un discours adéquat autour des œuvres, les sélectionner et les valoriser.

Communication professionnelle

Le cours présente les emplois qu'il est possible de briguer avec le master dans les trois domaines de la rédaction, de la communication (web et print) et de la maquette PAO, que ce soit dans des structures culturelles ou non. Nous aborderons le blog professionnel, le CV, la lettre de motivation, la carte de visite professionnelle, la rédaction de CP, cartes com, flyers, mails professionnels... Le cours comprend également une introduction à l'identité visuelle et aux documents graphiques, dans une perspective d'analyse (la réalisation se fera en cours de PAO).

Compétences visées : savoir écrire un CV, une lettre de motivation. Maîtriser les écrits professionnels et de communication. Savoir créer et faire vivre un blog professionnel. Acquérir des compétences en informatique utilisateur.

Rédactionnel et maîtrise de l'oral

Ce cours vise à améliorer la maîtrise du rédactionnel et de l'expression orale dans le cadre professionnel. Des séances permettront d'accompagner la rédaction de documents dans le cadre des autres cours. Une séance sera consacrée aux entretiens de stage.

Sessions communication visuelle et PAO

En ouvrant aux techniques et à la culture graphique passée et présente, le cours a pour but de rendre capable de concevoir et de fabriquer des documents simples et attractifs. Étude du procès de création, du métier du designer graphique et exécution de maquettes destinées à l'impression avec des logiciels à jour de la Suite Créative Adobe (InDesign, Illustrator, Photoshop). Veille informatique : connaissance des didacticiels vidéo, des forums d'entraide, des sites de banque d'image et typographiques, de l'aide en ligne, des règles typographiques, etc. Conception et réalisation de documents imprimés directement utiles à l'étudiant.e (cartes de visites, CV, brochure de présentation de travaux personnels, projet collectif, book, mémoire).

Compétences visées : maîtrise technique des trois logiciels étudiés et qualité graphique du résultat. Réalisation autonome de tout document de communication graphique, de la conception à l'impression.

Projet tutoré : organisation d'événement

Théorique et pratique, le cours est centré sur l'exposition comme média de communication. Les étudiant-es réaliseront une exposition en vraie grandeur, de A à Z, dans un lieu public. Le cours aborde les points suivants : conception et montage d'une exposition, métiers de l'exposition, rétroplanning, grandes étapes de la conception à la réalisation (sujet, recherches scientifiques, repérages, plans, liste d'œuvres, scénographie, rédaction, budget, sécurité, assurances, graphisme, éclairage, audiovisuel, communication, accrochage, accessibilité des publics, signalétique, gardiennage). Vous serez suivi-es dans les différentes étapes car vous jouerez presque tous les rôles afin de bien les connaître. En complément, le cours de culture graphique vous propose un contenu différent chaque année, taillé en fonction de l'exposition prévue, afin de soutenir à la fois la conception, les recherches et la rédaction autour du sujet de votre exposition.

Compétences visées : connaître tous les métiers de l'exposition, être capable de gérer tout événement, culturel ou non, de type "exposition", identifier vos partenaires futur-es dans ce type de travail collectif, développer votre résistance au stress.

Culture graphique

Orienté chaque année sur un sujet différent en fonction du sujet de l'exposition que vous aurez à monter, le cours de culture graphique a pour objet de vous aider à approfondir votre connaissance d'un domaine précis. Il vous apportera des éléments à la fois historiques et critiques afin de vous aider à concevoir la rédaction de vos panneaux, cartels, flyers et tous documents relatifs à votre exposition.

Compétences visées : maîtriser le champ dans lequel s'inscrit votre projet d'exposition. Acquérir des connaissances historiques et une réflexion critique sur ce thème chaque année différent afin de vous rendre capables de mener à bien toute la rédaction et toute la communication liées à votre exposition.

Littérature et Culture de jeunesse

Le cours propose une approche à la fois théorique et pratique des différents aspects de la littérature d'enfance et de jeunesse. En lien avec le projet européen GBOOK, les livres pour enfants seront abordés sous l'angle des *gender studies*. Quels livres sont proposés aux enfants en termes de représentation des sexes, de leurs rôles, de leur participation à la société ? Comment comprendre les mécanismes de reproduction des stéréotypes de genre à travers les livres pour enfants ? On s'attachera à identifier des ouvrages qui cherchent à dénoncer et à briser ces stéréotypes, les analyser, les comprendre et réfléchir à leur utilisation. Une application pratique, en coopération avec la Bibliothèque universitaire, sera mise en place grâce à des contacts avec les écoles proches du campus et l'action culturelle de la municipalité de Villetaneuse.

Compétences visées : connaissance de la littérature pour la jeunesse et de ses enjeux contemporains, réflexion sur l'articulation entre public et offre culturelle (notamment en termes de genre), médiation du livre et de la lecture publique.

Anglais de la culture

Dans ce cours de langue et civilisation anglo-américaine appliqué à la culture, on procédera d'une part à une remise à niveau grammaticale et syntaxique et à une pratique intense de l'oral et de l'écrit ; d'autre part, on abordera par le texte, l'image et la vidéo certains des contextes, enjeux et initiatives de la culture en milieu anglophone. On réalisera un *scrapbook* en anglais, pour mettre en pratique les capacités rédactionnelles et la conception plastique nécessaires à la fabrication manuelle d'un ouvrage unique et individuel, qui sera présenté en anglais au groupe en fin de semestre. Le cours sera aussi l'occasion de réaliser divers travaux requis pour une éventuelle professionnalisation à l'étranger (cv, lettre de motivation, communiqué de presse, appel à projets, etc.)

Compétences visées : maîtrise de l'anglais professionnel parlé et écrit. Ouverture sur les enjeux contemporains de la culture dans le monde anglophone.

Introduction au droit de la communication

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants au droit de la communication. Il s'agit de présenter le principe de la liberté d'expression ainsi que ses principales restrictions c'est-à-dire le droit de la propriété intellectuelle, les droits de la personnalité, la protection de la présomption d'innocence ainsi que les infractions de presse.

Compétences visées : Comprendre le cadre juridique de la communication, être en mesure de sécuriser sa communication, savoir identifier et prévenir les principaux risques juridiques de tout acte de communication.

Stage

Le stage se déroule de préférence dans une structure à vocation culturelle à partir de janvier 2019. Il dure au moins 4 mois afin de valoir comme expérience professionnelle, et idéalement 6 mois.

Les étudiant.es réaliseront premièrement un mémoire mettant en œuvre leurs compétences en rédaction et en PAO, qui pourra être communiqué aux employeurs comme preuve d'un savoir-faire multiple (spécialisation culturelle, qualités d'analyse, compétences rédactionnelles, compétences PAO). Le mémoire fera l'objet d'une soutenance, en présence de deux enseignant.es. Les étudiant.es bénéficient d'un suivi rédactionnel personnalisé au 2e semestre (journées mensuelles) par Anne Sinha.

Prérequis : M1 + candidature

Mode de contrôle des connaissances : présence obligatoire, contrôle continu uniquement, soutenance en juin.

A noter :

Le master2 pro MTI exige une présence assidue. Les soutenances ont lieu en juin.

Pas de contrôle final possible.

Le stage de 4 à 6 mois est obligatoire, avec une convention de stage signée par Paris 13.

L'équipe

Catherine Arnaud appartient à l'Institut de recherche en droit des affaires. Elle est spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit de l'image.

Anne Larue est professeure de littérature, arts et culture à l'université Paris 13 ; elle est agrégée de lettres, docteure en littérature comparée, habilitée à diriger les recherches, ancienne élève de l'École du Louvre et de l'École normale supérieure. Diplômée d'histoire de l'art et d'arts plastiques, elle est l'auteure d'une quinzaine d'ouvrages parmi lesquels l'édition critique du *Dictionnaire des Beaux-arts* de Delacroix (Hermann, 1996) et plusieurs ouvrages féministes, grand public (*La femme est-elle soluble dans l'eau de vaisselle ?* 2008) ou spécialisés (*Fiction, féminisme et postmodernité*, 2010). Un roman de SF, *La Vestale du calix* (L'Atalante). Et en 2014, avec la participation de Magali Nachtergaele, *Histoire de l'art d'un nouveau genre*, chez Max Milo.

Mathilde Lévêque est maîtresse de conférences spécialisée en littérature et culture d'enfance et de jeunesse, avec un intérêt particulier pour la médiation jeunesse. A l'Université Paris 13, elle est responsable du centre de ressources « Livres au trésor ». Elle codirige un séminaire sur l'enfance et l'art à l'École normale supérieure (Paris) et préside l'association AFRELOCE (Association française de recherche sur les livres et les objets culturels de l'enfance : <http://magasindesenfants.hypotheses.org>). Elle est également co-directrice de la revue *Strenae*, revue en ligne de référence consacrée à la littérature de jeunesse. Elle a notamment publié *Ecrire pour la jeunesse en France et en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres* (PUR, 2011), *Histoire de la littérature allemande pour la jeunesse* (Thierry Marchaisse, 2017) et *Enfants sauvages : savoirs et représentations* (Hermann, 2017), ouvrage collectif co-dirigé avec Déborah Lévy-Bertherat.

Alice Moliner est directrice artistique freelance, infographiste et illustratrice chez Marie Bastille. Elle a travaillé comme directrice artistique à l'agence de communication Tequila, puis comme directrice de création à l'agence ECCLA. Elle dirige actuellement sa propre agence, *Graphismes*, spécialisée en marketing opérationnel, et exerce par ailleurs comme illustratrice (agent : Marie Bastille) sous le pseudonyme de Labaz. Elle a fait partie de plusieurs jurys dans les écoles de graphisme à Paris (dont l'école Duperré).

Magali Nachtergaele, maîtresse de conférences en littérature et arts contemporains à l'Université Paris 13, directrice de la revue *Itinéraires, littérature, textes, culture*, Magali Nachtergaele est aussi critique d'art (*artpress*, *L'art même*), occasionnellement commissaire d'expositions (*Lumières de Roland Barthes*, Frac Aquitaine, Bordeaux et Centre d'art image/imatge, Orthez, 2015 et *The Family of the Invisibles*, collections du CNAP et du Frac Aquitaine, Seoul Museum of Art, Séoul, 2016) et éditrice avec Céline Flécheux de la collection *Les Contemporains* aux éditions P, de Denis Prisset. Elle a été programmatrice associée du Festival Extra ! Les littératures hors du livre au Centre Pompidou (6-10 septembre 2017) pour sa première édition. Elle est l'auteure de *Mythologies individuelles, récit de soi et photographie au 20^e siècle* (Brill, 2012) et *Roland Barthes contemporain* (Max Milo, 2015) et a co-dirigé avec Lucille Toth le collectif *Danse contemporaine et littérature* (CND, 2015).

Françoise Palleau-Papin, professeure, est spécialiste de littérature américaine contemporaine, et plus particulièrement des nouvelles formes d'écriture « après le numérique » qui ouvrent l'univers du livre imprimé aux possibilités créatives des ouvrages numériques. Elle s'intéresse également à la culture américaine sous toutes ses formes artistiques : cinéma, photographie, arts plastiques et sculpture.

Anne Sinha est maîtresse de conférences en langue et littérature latine. Ses recherches portent sur des questions de poétique (genres littéraires, en particulier l'épopée) et sur la réception contemporaine de l'Antiquité. Elle a assuré de nombreux cours de remédiation en langue française et de rédactionnel.

Information sur le *plagiat*

À lire par tout.e étudiant.e qui s'inscrit dans une formation LSHS

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à *s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment)*. Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'Internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant.e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné.e au niveau de **la note** pour l'exercice et
- à **être déféré.e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.